



Melun, le 2 décembre 2015

L'inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs Mesdames et Messieurs les IEN

Cabinet

Objet: Mesures de simulation PPMS

Affaire suivie par Olivier CHANCRIN Conseiller de prévention départemental

Mél. Olivier.chancrin@ac-creteil.fr

Cité administrative 20, Quai Hippolyte Rossignol 77010 Melun Cedex Dans le cadre des exercices annuels de simulation liés à la sécurité des écoles en cas d'incendie ou de Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), les circulaires récentes (2015-205 « PPMS » et 2015-206 « Mesures de sécurité ») rappellent l'obligation d'une mise en œuvre rapide, à l'initiative des directeurs d'école.

J'attire l'attention de chacun sur la nécessité à effectuer **avant les vacances de Noël** une **simulation PPMS** en mode « confinement - Attentat » et avant les vacances de printemps une simulation PPMS en mode « évacuation – Intrusion ». La fiche Attentat ou Intrusion (cf. PJ), p.13 du <u>Guide d'Elaboration PPMS</u> devra être étudiée et insérée au PPMS.

Afin d'avoir un regard distancié, un membre du conseil d'école ou un représentant des parents d'élèves peut assister l'équipe enseignante dans ces exercices PPMS. Après ceux-ci, une réflexion doit être menée par les enseignants afin d'en renforcer l'efficacité, aborder les difficultés rencontrées et adapter en cas de besoin le PPMS. Un exemplaire sera envoyé à l'IEN.

Il revient également aux directeurs d'informer les familles sur les conduites à respecter en cas de déclenchement PPMS, notamment en leur communiquant la fiche ci-jointe (Information des familles) et en présentant les dispositions de sécurité mise en œuvre durant le 2^{ème} conseil d'école.

Les directeurs pourront s'appuyer sur les outils proposés sur l'espace SST du <u>site DSDEN</u> ainsi que sur les compétences des Assistants de Prévention de circonscription.

C'est parce que les enseignants auront réfléchi au préalable à divers scénarios qu'ils pourront plus facilement s'adapter, sans panique, à une réalité dramatique le cas échéant. Construire la culture de prévention est une tâche lente qui doit être envisagée sur le long terme.

Je suis certaine que vous comprendrez que l'Education Nationale ne peut pas se passer d'une telle réflexion, notre responsabilité auprès de nos élèves étant prioritaire.

L'inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Patricia GALEAZZI